

# **Encourager la création d'emplois durables et accessibles à tous**

par [Hugo Vandamme](#) responsable Pcf commission Ess Nord Pas de Calais

Doit-on attendre des entreprises et donc des investisseurs et actionnaires qu'ils se préoccupent de l'équilibre des territoires et qu'ils luttent contre l'aspiration de toutes les activités autour des métropoles ?

Doit-on attendre un capitalisme compatissant qui créera de l'activité qui réponde aux besoins des citoyens, qui crée des emplois accessibles à tous et à faible valeur ajoutée ? (Financièrement parlant)

Non, cela ne sert à rien d'attendre, il nous faut nous doter de nos propres outils publics, qui répondent à des logiques de territoires, qui prennent en compte les savoirs faire existants et disponibles et qui cherchent à répondre aux besoins de la population et des territoires !

En interrogeant la population sur ses besoins et ses compétences, nous pouvons encourager la création d'activités.

Cette pratique nécessite de mettre les habitants des communes et des quartiers au cœur des préoccupations économiques tout en créant des emplois qui prennent en compte leur compétences.

De nouveaux secteurs économiques pourraient ainsi voir le jour en fonction des ressources disponibles et les besoins économiques recensés auprès des citoyens et des acteurs économiques locaux...

Actuellement les acteurs majeurs de l'économie capitaliste sont autrement plus outillés que les promoteurs de l'économie sociale et solidaire : études de marchés, recherche, prototype, investissement, prêt bancaire... Convaincu que la recherche du profit, ne peut répondre à l'intérêt général, pour un développement de l'économie sociale et solidaire qui puisse, avec les formes d'économie publique prendre le pas sur l'économie capitaliste, il est indispensable d'engager sur les territoires, les moyens d'imposer l'ESS au détriment des aspirations capitalistes.

Les aspirations du mouvement social pour des territoires en transition, pour la construction d'un nouveau modèle de société attendent des forces politiques progressistes qu'elles proposent des moyens de mise en œuvre de ces aspirations. Par ailleurs, il est impératif de redonner du sens à l'activité humaine, de privilégier le travail socialement utile.

Sans créer de nouvelles structures, il est possible, dans de nombreux territoires de confier une nouvelle mission aux acteurs territoriaux du service public de l'emploi que sont les PLIE et les Maisons de l'Emploi. Ceci est d'autant plus logique qu'une partie des compétences est déjà présente dans ces structures.

Afin d'impulser la création d'activité tout en donnant la priorité à l'emploi et non au profit, nous voulons développer une palette d'outils :

## **Les Agences Locales de Création d'Activité (ALCA).**

Ce service aurait pour mission d'identifier les besoins ou les manques sur un territoire donné, ainsi que les compétences et savoir-faire détenus par les habitants et de transformer ces observations en projet de création d'emplois.

**De nombreux besoins existent.** Certains d'entre eux sont déjà identifiés sans qu'aucune solution n'ait pour l'instant vu le jour. Par exemple, une réponse économique à l'absence d'épiceries dans certains quartiers. Dans le secteur industriel, une entreprise locale de production de récupérateurs d'eau de pluie, ailleurs, des entreprises spécialisées dans la déconstruction, le recyclage et le réemploi de pièces automobiles, informatiques ou de déchets du bâtiment...

**L'ALCA aurait donc la mission d'identifier ces opportunités**, de vérifier la faisabilité et de créer l'activité économique pour répondre à ces besoins en proposant un montage de structure répondant aux principes de l'économie sociale et solidaire [3]. L'accompagnement à la création de structures (appel à candidature, lancement de l'activité, etc.) constituerait l'ultime étape de la création d'activité.

**Les collectivités locales seraient garantes auprès de ces structures, notamment pour les prêts bancaires**, dans le cas de création sous forme de [Société coopérative d'intérêt collectif](#) [4], elles seraient sociétaires, de manière durable ou temporaire.

**Ainsi, nous pourrions, dans chaque commune ou communauté de commune volontaire, sans attendre l'hypothétique créateur d'entreprise, insuffler les sociétés répondant aux besoins en utilisant les savoir-faire locaux. Ces sociétés créeraient de l'emploi durable et de qualité.**

#### Notes :

[3] **L'économie sociale et solidaire (ESS)** regroupe les structures (entreprises, associations, mutuelles, etc.), qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits. C'est par analogie avec le Tiers état ou le tiers-monde, que ce secteur est désigné comme le tiers secteur, le premier secteur étant ici le commercial, et le deuxième le secteur public et para-public

[4] Une [Société coopérative d'intérêt collectif](#) (**Scic**) est une coopérative de production. Son sociétariat doit être obligatoirement multiple. Elle associe obligatoirement autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénéficiaires (clients, usagers, riverains, fournisseurs, ...) et des contributeurs (associations, collectivités, sociétés, bénévoles etc.) pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire ou d'une filière d'activités. Elle promeut des valeurs collectives et doit avoir un double objectif : efficacité économique et dimension sociale. Elle fonctionne selon le principe coopératif « un associé, une voix », mais peut pondérer le résultat des votes en assemblée générale par sous-groupes d'associés définis dans les statuts (collèges de vote).